

L'an deux mille vingt-six le 11 mars, à 10 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Rozoy sur Serre, au siège de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 6 , Représenté : 4 , Votants : 10

Étaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Thomas HENNEQUIN, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT.

Étaient représentés : M. Vincent LAMOUREUX par M. Jean-Patrice LEJEUNE, M. Laurent MARLOT par Mme Adeline DUPONT, M. Gilles QUEILLE par M. Pierre DIDIER et M. Jean-Jacques THOMAS par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Étaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Michel LANDERIEUX, Mme Christelle MAES et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : M. Patrick DUMON.

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que l'ordre du jour de la présente réunion prévoit l'examen du Compte Administratif 2025 du Budget Principal du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache. Il propose au Comité syndical que la présentation en soit assurée par M. Jean-Pierre PREVOT, doyen d'âge de l'assemblée. Celui-ci donne les explications nécessaires sur ce compte qui fait apparaître les résultats ci-après.

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	1 300 555,64 €	1 387 440,90 €	136 358,02 €	87 223,02 €	1 436 913,66€	1 474 663,92 €
Résultat de l'exercice		86 885,26 €	49 135,00 €			37 750,26 €
Report exercice antérieur		399 830,55 €		65 360,13 €		465 190,68 €
Résultat de clôture		486 715,81 €		16 225,13 €		502 940,94
Reste à réaliser		0 ,00 €	42 802,05 €		42 802,05€	
Résultats définitifs		486 715,81 €	26 576,92			460 138,89€

Le président en exercice est invité à quitter la salle afin que l'assemblée puisse procéder au vote. Monsieur Jean-Pierre PREVOT, doyen d'âge, sollicite de l'assemblée les observations éventuelles. Le compte administratif 2025 est soumis au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE le compte administratif 2025 dont les résultats de clôture, sans les restes à réaliser, sont les suivants :

- Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement : Excédent de 486 715,81€
- Résultat de l'exercice de la section d'investissement : Excédent de 16 225,13 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Secrétaire de séance


Olivier CAMBRAYE

Patrick DUMON

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

ID : 002-200051118-20260311-2026_04-DE